

NUMÉRIQUE

39^e Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Jeudi 27 juin 2024 - 12h00

INVITÉ : ORANGE

Intervention de Nicolas GUÉRIN, Secrétaire général du Groupe Orange SA

INTERVENANTS



Animation par Jean-Michel LOBRY

Xavier PINTAT

Président de la FNCCR

Nicolas GUÉRIN

Secrétaire général du Groupe Orange SA

Jean-Michel LOBRY

NOTRE MATINÉE S'ACHÈVE AVEC L'INTERVENTION DE MONSIEUR NICOLAS GUÉRIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ORANGE.

BIENVENUE MONSIEUR. VOS PROPOS SERONT INTRODITS PAR MONSIEUR XAVIER PINTAT, PRÉSIDENT DE LA FNCCR. MONSIEUR NICOLAS GUÉRIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ORANGE, NOUS REJOINT DANS QUELQUES INSTANTS. LA FNCCR A INTÉGRÉ LES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES DANS SES COMPÉTENCES DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS. BIENVENUE, MONSIEUR, JE VOUS EN PRIE, PRENEZ PLACE.

Xavier PINTAT



Monsieur le Secrétaire général, au nom de tous nos congressistes, je voudrais aussi vous souhaiter la bienvenue au congrès de la FNCCR. Comme vous le savez, depuis près de trente ans, les collectivités locales se sont emparées des réseaux de communication électronique et des services numériques. Je voudrais ici saluer la présence de Monsieur Patrick CHAIZE, Président de l'Avicca, avec qui nous signerons dans quelques instants une convention de partenariat démontrant que nous sommes alignés sur ces sujets.

Monsieur le Secrétaire Général, au cours de ces trois décennies, la fibre a été déployée, d'abord en réseau de type dorsal, puis en maillant plus étroitement le territoire avec le raccordement de la fibre jusqu'au domicile. Ce travail a évidemment été partagé avec les opérateurs. Cependant, les collectivités locales ont,

je crois, joué un rôle important, en termes d'aménagement du territoire, en déployant la fibre là où les opérateurs privés n'allaient pas, dans une logique d'aménagement numérique du territoire au service de l'ensemble de notre population.

Nous sommes attentifs à la politique d'Orange, partenaire de longue date des collectivités. Nos relations n'ont pas toujours été simples, mais elles sont aujourd'hui apaisées. Néanmoins, Monsieur le Secrétaire général, comme nous avons pu vous le dire lors de notre Conseil d'administration, de nombreuses questions restent en suspend :

- L'enfouissement conjoint des réseaux électriques et de communication électronique incombe aujourd'hui essentiellement à la distribution d'électricité, au gestionnaire du réseau et aux collectivités locales ;
- La participation des opérateurs de communication électronique est, nous pouvons le dire, marginale. Nous souhaiterions faire évoluer ce dispositif, afin de partager plus équitablement les coûts. Il me semble qu'Orange devrait porter une oreille attentive à cette légitime revendication, d'autant plus que nos réseaux, les poteaux électriques, sont largement ouverts à Orange et aux autres opérateurs pour le déploiement de la fibre.

Les collectivités locales ont été et sont encore des partenaires à l'écoute, efficaces et ouverts aux attentes et aux besoins des opérateurs, car elles portent avec vous cette logique d'intérêt général : la fibre.

Des financements nouveaux seront nécessaires pour mener à bien la dernière étape du déploiement de la fibre. Nous ignorons s'il s'agira de financements de l'État, de financements privés, du soutien d'Orange et d'autres opérateurs. Les dispositifs financiers innovants devraient être pleins et entiers, car ce chantier leur ouvrira aussi des perspectives commerciales.

Le dernier élément qui est intimement lié à l'avènement de la fibre, est la disparition programmée du réseau cuivre d'Orange, j'ose dire de France Télécom. Un calendrier a été déterminé, nous attendons que vous puissiez nous le confirmer, et nous dire si cet immense chantier correspondra bien entendu à celui du déploiement de la fibre. Il serait en effet dramatique qu'il entraîne un risque d'interruption du service pour nos foyers bien sûr, mais aussi pour nos collectivités et nos entreprises.

Ce chantier ne pourra bien sûr réussir que s'il est partagé collectivement et donc avec les élus.

Enfin, nous sommes également preneurs d'informations concernant la téléphonie mobile et le fameux New Deal européen.

Voilà les quelques éléments que je souhaitais porter à votre connaissance avant votre intervention. Monsieur le Secrétaire Général, je vous remercie de votre présence et nous vous écoutons.

Jean-Michel LOBRY

Monsieur Guérin, merci de rejoindre le pupitre. Vous avez compris que vos réponses sur ces grands chantiers sont attendues.

Nicolas GUÉRIN



Merci, Monsieur le Président, pour ces mots d'introduction et merci pour votre invitation.

L'entreprise Orange, que je représente, n'était pas intervenue devant cette assemblée depuis 2013, je suis donc ravi de pouvoir le faire aujourd'hui. Les liens entre Orange et la FNCCR sont effectivement anciens, ils ont toujours été très directs et très sincères, en dépit parfois de nos désaccords, que je reconnais bien volontiers. Je retiens que nous savons discuter, échanger, partager et avancer ensemble. C'est un point sur lequel je reviendrai.

Je ne suis pas ici pour vous parler d'énergie, mais d'infrastructures de télécommunication. Nos sujets sont complexes et nombreux, ils s'articulent les uns avec les autres, mais ils s'inscrivent dans un cadre plus général sur lequel je voudrais revenir afin que vous compreniez la situation des opérateurs de télécommunication en France et en Europe.

Il faut tout d'abord évoquer la question de l'équation économique, et le constat réalisé au niveau européen. Un seul opérateur en Chine compte 467 millions de clients, et un seul opérateur américain compte 107 millions de clients. De son côté, que l'Union européenne compte 448 millions d'habitants qui se répartissent entre cent opérateurs.

Le marché européen des télécommunications est donc extraordinairement fragmenté. Monsieur Enrico LETTA, ancien Premier ministre italien, vient de rendre un rapport qui appelle à défragmenter, à recomposer ce marché, et à le reconsolider, afin d'offrir davantage de marges de manœuvre aux opérateurs européens pour avancer, pour investir.

En Europe, trois opérateurs tirent leur épingle du jeu :

- Deutsche Telekom, qui réalise 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 60 milliards d'euros aux États-Unis et 40 milliards d'euros dans toute l'Europe et tous ses territoires ;
- Swisscom, qui s'en tire aussi très bien, car le niveau de vie est un peu plus élevé en Suisse qu'ailleurs en Europe ;
- KPN, entreprise hollandaise, qui n'est présente qu'aux Pays-Bas, pays où les prix sont élevés et où les investissements n'ont pas encore été totalement réalisés, comme cela peut être le cas en France.

Les opérateurs européens doivent changer d'échelle, et trouver l'équilibre économique qui leur permet de faire face aux investissements colossaux qui les attendent. En Europe, le montant de ces investissements permettant de faire face aux besoins d'infrastructures atteint 274 milliards d'euros. Ce montant ne tient absolument pas compte de la multiplication permanente du débit et des consommations de nos clients. Les usages connaissent une croissance exponentielle, que nous estimons à six fois plus importantes qu'aujourd'hui d'ici 2030 sur la data mobile, et cinq fois plus importante d'ici 2030 sur la data fixe. Ces données ne tiennent absolument pas compte de l'impact à venir de l'intelligence artificielle sur nos réseaux. Ainsi, il se murmure que si toutes les requêtes lancées sur Google faisaient appel à une intelligence artificielle, il n'y aurait pas suffisamment d'énergie sur Terre pour y faire face. J'ignore s'il s'agit d'une légende, mais cela me semble être un bon moyen d'exprimer que l'intelligence artificielle pose un problème au monde de la data, et à la consommation énergétique en général.

L'Europe connaît donc un déficit très important d'infrastructures. Et la France connaît, elle, un problème encore plus prégnant : l'importance des investissements portés sur ses réseaux. Les opérateurs de télécommunication sont les premiers contributeurs à l'écosystème numérique français en investissements, en emplois, et en fiscalité, mais pas en revenus. Ainsi, 14,6 milliards d'euros ont été investis sur les réseaux en 2022, hors fréquences, et 13,1 milliards d'euros sont investis en moyenne chaque année depuis cinq ans. Orange assume 79 % des investissements de l'ensemble du système numérique, et dépasse de ce fait très largement l'ensemble des investissements réalisés dans les autres secteurs. À titre de comparaison, 5,1 milliards d'euros ont été investis pour les réseaux ferrés, 1,6 milliard d'euros ont été investis pour les autoroutes. Les opérateurs de télécommunication représentent 66 % des emplois du secteur numérique en France, alors que seuls 39 % des revenus du secteur sont captés (44 % en 2023, 39 % en 2022). Plus nos revenus diminuent, plus les investissements réalisés actuellement sont captés par les géants du web (GAFAM), les grandes entreprises, et les constructeurs de terminaux.

Cette situation n'est pas améliorée par la fiscalité spécifique imposée aux opérateurs de télécommunication. Aujourd'hui, une entreprise comme Orange paie 1,9 fois plus d'impôts que n'importe quelle autre entreprise du CAC 40. Il s'agit d'impôts spécifiques au secteur, plutôt que d'impôts sur les sociétés. Fidèle à la tradition de France Télécom, Orange ne pratique pas l'évasion fiscale. Orange est massivement imposée en France. Elle s'acquitte notamment de l'IFER Fixe, l'IFER Mobile, la contribution à la création du cinéma français, la compensation de la suppression de la publicité sur France Télévision, etc. Au total, sur 1,5 milliard d'euros d'impôts par an, Orange s'acquitte de 800 millions d'euros par an d'impôts spécifiques existants en France. Cela rend l'équation économique complexe.

C'est pourtant dans ce contexte que s'inscrit l'enjeu de fermeture du réseau de cuivre évoqué par Monsieur PINTAT.

Nous avons proposé à l'ARCEP un plan de fermeture collectif, progressif, structuré. J'insiste sur l'aspect progressif, car il n'est pas question de couper le cuivre du jour au lendemain, et de placer nos clients en situation de déni de service, comme vous l'évoquez, Monsieur le Président. Il n'y aura pas une fermeture de cuivre s'il n'y a pas une solution de substitution pour les clients. Or, la solution de substitution

principale, c'est la fibre. Je considère que la fibre est l'enjeu principal, dès lors qu'Orange envisage la complétude de la fibre sur la totalité du réseau.

Ce plan de fermeture du réseau cuivre répond à un certain nombre de contraintes qui sont plus complexes que ce qu'elles donnent à voir, et que ce qui est parfois perçu. La question de la complétude est très prégnante. Fermer le réseau de cuivre impose d'avoir un réseau de fibre au plus proche des clients, ce qui impose aussi de tenir compte d'un certain nombre d'autres critères. Par exemple, le réseau cuivre n'a pas une qualité hétérogène partout, et il est opportun de fermer le réseau de cuivre là où sa qualité est moins bonne qu'ailleurs, de sorte que ces zones passent rapidement à la fibre, afin de limiter les coûts pour l'entreprise et les inconvénients pour les clients. À d'autres endroits, les réseaux de cuivre sont déployés, mais non utilisés. Ce sont des zones dans lesquelles les habitations ne sont pas raccordées au réseau cuivre, et il convient donc de privilégier la fermeture du cuivre là où un grand nombre de clients sont concrètement passés à la fibre, et ne souscriront pas un d'abonnement cuivre.

De même, un autre critère dont nous tenons compte est l'équilibre entre les différents opérateurs. Bien que le plan fibre soit le plan d'Orange, ce plan concerne un réseau ancien qui est massivement utilisé par énormément d'utilisateurs : des clients, d'autres entreprises et d'autres opérateurs. Cela nous impose d'échanger régulièrement avec ces autres opérateurs (nos concurrents), sous l'égide bien sûr du régulateur.

Le plan fibre d'Orange est structuré en deux phases très importantes :

- Une première phase de transition de 2020 à 2025, correspondant à une phase de préparation à la fermeture du cuivre, une phase d'expérimentation et de tests, qui a été exponentielle. Cette phase a débuté sur un lot de 300 à 600 foyers et s'achèvera sur un lot bien plus important de 8,8 millions de foyers concernés, avec pour objectif d'avancer progressivement et de ne pas commettre d'erreur. En effet, nous n'avons aucun droit à l'erreur pour ce qui concerne la fermeture du cuivre. Nous devons donc avancer en identifiant les problématiques éventuelles au fur et à mesure ;
- Une deuxième phase plus industrielle et plus difficile, prévue pour se dérouler entre 2026 et 2030, et qui consistera à vider entièrement le réseau de cuivre. À partir de cette phase, Orange cessera toute commercialisation de lignes cuivrées.

Un an après la cessation de la commercialisation, les réseaux cuivre seront coupés. Cependant, je le répète, cela impliquera que tous nos concitoyens aient à ce moment-là une solution qui leur permette de bénéficier du même service, ou de services supérieurs dans les conditions identiques à celles dont ils disposaient sur le cuivre. Très concrètement, il sera toujours possible de disposer d'un abonnement téléphonique simple, sans souscrire à une offre pour une box internet ou à la télévision. Orange continuera à proposer une offre de téléphonie simple.

Ce plan en deux étapes sera déployé au travers de sept lots de communes, en respectant le principe auquel l'ARCEP et Orange sont très attachés : la transparence. Ainsi, Orange informera les collectivités très amont de la fermeture du réseau cuivre. Les administrés seront informés trois ans avant de la fermeture du réseau cuivre, de la clôture commerciale des offres cuivre sous deux ans, et de la fermeture technique du réseau cuivre sous trois ans. Le délai de prévenance est suffisant, encadré, et de nature à rassurer nos concitoyens sur la suite.

Comme cela a été mentionné au cours de certaines tables rondes, ce chantier est collectif, et il est important que chacun en ait bien conscience, et y prenne part. Il ne suffit pas de dire « c'est le projet d'Orange », car pour réussir le plan fibre, Orange a besoin des autres opérateurs, du régulateur, de l'État, et des associations de collectivités, pour déployer ce projet et faire en sorte que tout se passe le mieux du monde.

Le débat a porté ce matin sur l'opportunité d'avoir une communication nationale d'information de nos concitoyens. Nous pensons nécessaire en effet de mener cette communication, le plus vite possible, et nous pensons qu'elle doit être décorrélée de toute échéance politique. Il serait en effet idéal que cette communication intervienne en 2025, et qu'elle permette à nos concitoyens d'être rassurés sur ce qu'est la fermeture du cuivre et ce qu'elle n'est pas. Il est important de dire à nos concitoyens que cette fermeture n'entraînera pas des frais exorbitants pour assurer le raccordement, et de les rassurer sur le fait qu'ils n'auront pas besoin de souscrire à une box internet pour téléphoner, comme ils le faisaient auparavant. Ces informations doivent être communiquées aux usagers.

Pour mener à bien ce plan, Orange a besoin d'être accompagnée, notamment par les élus. Orange et la FNCCR ont déjà mené de nombreux travaux ensemble, comme Orange le fait d'ailleurs avec d'autres

associations. Ainsi, des kits de communication dédiés aux élus ont été mis à la disposition des collectivités. Ces kits fournis par Orange permettent aux maires qui le souhaitent de communiquer auprès de leurs concitoyens. Orange travaille énormément avec la DGE et l'ANCT, que je remercie. Comme le disait ce matin Monsieur Cyril LUNEAU, Directeur chez Orange des relations avec les Collectivités locales, le sceau de l'État est important, pour que nos concitoyens n'aient pas l'impression de tomber uniquement entre les mains d'une entreprise qui réalise une opération commerciale. Au contraire, nos concitoyens doivent avoir la certitude que cette opération, consistant à passer du cuivre à la fibre, est contrôlée par l'État, et par le régulateur.

À ce jour, le programme n'est ni en avance ni en retard. Il est au rendez-vous. 2024 est une année d'accélération des tests. En effet, comme évoqué précédemment, un lot portant sur 3,7 millions de locaux a été lancé. L'accélération sera effective à partir du lot 4, qui concernera 8,3 millions de locaux, dans 7 000 communes.

Cependant, des questions demeurent sur la dépose du cuivre. Orange est effectivement propriétaire de cette boucle locale. Nous étudions actuellement les modalités de dépose du réseau, vaste opération de génie civil portant sur des poteaux, des chambres, des charretières dans les sols, etc. La question de ce qui sera fait de toutes ces infrastructures et du cuivre se pose donc. L'expérimentation que nous avons menée sur ce sujet fin mars 2023 permet d'alimenter nos réflexions. Cependant, en toute sincérité, la dépose du cuivre n'est pas notre priorité. La priorité porte sur le déploiement de la fibre, puis la fermeture du cuivre. La dépose du cuivre interviendra dans un second temps, en prêtant attention au fait que ce démontage physique du cuivre ne porte pas atteinte à la fibre posée dans les mêmes infrastructures.

Comme je le disais, le cuivre est un actif d'Orange. Il nous a été demandé si Orange avait l'intention de vendre son génie civil dans les zones rurales, et Madame Christel HEYDEMANN, Directrice générale du Groupe a clairement déclaré qu'Orange n'a aucunement l'intention de céder ces infrastructures, qui seront exploitées parce qu'elles constituent une source de revenus, un actif.

Comme vous le savez, de nombreux opérateurs européens vendent leurs actifs pour les valoriser, et réalisent des chiffres d'affaires très élevés sur ces infrastructures. Mais ça n'est pas l'intention d'Orange,

le Groupe souhaite conserver la maîtrise de ses infrastructures, car son ADN repose sur le fait d'être opérateur d'infrastructures. Orange restera pour la fibre un opérateur d'infrastructures et de génie civil durant les décennies qui viennent, comme ce fut le cas sur le cuivre. Donc Orange ne vendra pas ses infrastructures, mais cela n'empêche en rien de mener des échanges avec les collectivités locales sur la manière dont ces infrastructures seront exploitées et sur les améliorations à leur apporter afin d'améliorer la qualité de service. Nous avons connaissance en effet du mécontentement légitime autour de cette exploitation, et nous avons bien prévu d'améliorer la qualité de nos infrastructures.

Je souhaiterais également aborder la question de la fibre et de son réseau. À ce jour, en France, la fibre est déployée sur 87 % du territoire, et 38,7 millions de foyers sont raccordables. La France devrait être le premier pays européen entièrement fibré, *ex aequo* avec l'Espagne, et je vous rappelle s'il en était besoin qu'Orange est également opérateur en Espagne. Ça n'est pas un hasard que l'Espagne soit aussi un pays très avancé en matière de déploiement de la fibre, même si l'opérateur Telefónica est également très impliqué dans ce projet.

La France jouit donc d'une avance certaine sur le déploiement de la fibre, et n'a pas à rougir de sa situation. Monsieur le Président, vous avez indiqué que les collectivités locales se sont emparées des réseaux de télécommunication depuis trente ans, c'est en réalité le cas depuis dix ans pour ce qui concerne la fibre grand public, car auparavant, Orange déployait du FTTO (*Fiber to the office*) et d'autres formes de réseaux. Nous n'avons pas à rougir, car ces déploiements ont été réalisés très rapidement. En 2022, Orange a été en mesure de réaliser jusqu'à 12 500 raccordements par jour. Mais, nous le reconnaissons bien volontiers, cette vitesse de déploiement a pu en effet engendrer des problèmes de qualité de service. Vouloir agir vite fait courir le risque d'être moins efficient, parce que l'entreprise recourt à la sous-traitance, et ne dispose pas du temps suffisant pour former les techniciens. Cependant, Orange subissait aussi une forte pression pour accélérer le déploiement afin d'atteindre un taux de couverture important en très peu de temps. Nous devons désormais nous attacher à rétablir la qualité de service, et je sais que le travail sur ce sujet est lourd. Cependant, afin d'apporter un peu de nuance, je veux juste vous communiquer les chiffres transmis par l'ARCEP. Sur les 47 réseaux fibres affichant un taux de panne supérieur à 0,2 %,

seuls cinq réseaux sont déployés par Orange. Cela signifie qu'Orange est en mesure d'assurer la qualité partout. 80 % des réseaux Orange ont un taux de panne inférieur à 0,2 %. Le taux de panne le plus fort chez Orange atteint 0,44 % et se trouve en Seine-Saint-Denis, une zone un petit peu sensible. Ces taux sont à comparer à ceux enregistrés dans les autres régions et chez d'autres opérateurs, qui sont supérieurs à 2 % et qui peuvent même atteindre 3,5 %.

Je ne vous délivre pas ces chiffres pour me glorifier ou laisser croire que tout est parfait chez Orange, mais pour vous démontrer qu'avec de la volonté, nous pouvons améliorer la qualité. La filière s'est organisée pour renforcer la formation des sous-traitants, supprimer les sous-traitants de niveau trois, et mettre en place des outils qui permettent de vérifier en temps réel ce qui est fait sur les installations de fibre. Ainsi, les plannings sont échangés entre les opérateurs d'infrastructures et les opérateurs commerciaux, de sorte que chacun puisse intervenir et vérifier le travail des différents opérateurs. Les différentes mesures décidées et déployées au niveau sectoriel ont permis de commencer à améliorer sensiblement la qualité de service. Par ailleurs, ce à quoi je crois énormément et qu'Orange met en œuvre, comme d'autres opérateurs (Altitude par exemple), c'est la reprise des points de mutualisation. En effet, compte tenu de la vitesse de déploiement de la fibre, il est nécessaire de retourner sur les points de mutualisation pour assurer une remise en état complète, ce qui permet une baisse immédiate des incidents et du recours au service après vente.

La fibre est un parcours de long terme, un travail récurrent, permanent, qui nécessite que l'on y revienne régulièrement. C'est possible et nous n'avons pas d'autre choix que de parvenir à ce déploiement total, car comme je l'ai déjà exposé, il n'y aura pas de fermeture du cuivre si nos concitoyens n'ont pas accès dans leurs territoires à un réseau fibre de qualité. Nous avons conscience de ces enjeux, nous y travaillons, et nous avançons. Parmi les volumes de fermeture du cuivre que je vous ai donnés précédemment, j'ai évoqué les 8,8 millions de foyers pour lesquels le cuivre sera déposé. Cela impose que ces mêmes foyers accèdent dans un délai raisonnable à des services de qualité en fibre.

Après avoir évoqué les enjeux d'infrastructures, les infrastructures cuivre, et les infrastructures fibre, j'aimerais aussi aborder la question de la téléphonie mobile, à travers le New Deal, ce plan qui rencontre un véritable succès et qui permet de couvrir de nombreuses zones blanches.

Sous le contrôle de l'ARCEP, les opérateurs ont travaillé au déploiement de ces pylônes, et de ces couvertures mobiles, que nous inaugurons très régulièrement dans les régions. Le plan New Deal est réalisé à 50 %, et il nous faut maintenir les efforts pour poursuivre ce plan, qui est très utile et très positif. Le 2 500e pylône a été inauguré en 2023, et il en reste beaucoup à installer.

Enfin, la transition numérique est le dernier sujet que je voulais aborder aujourd'hui, et plus précisément ce qui est communément appelé les territoires intelligents. Je sais que ce vocable est critiqué, au sens où certains ne comprennent pas en quoi certains territoires seraient plus intelligents que d'autres. Il s'agit en réalité des « smart territoires ». Les infrastructures existent, elles sont de plus en plus visibles, mais elles sont encore sous-utilisées. Comme je le disais, la France compte 38,7 millions de foyers raccordables à la fibre, mais seulement 55 % d'abonnés à la fibre. Cela signifie que 45 % des investissements réalisés ne génèrent aucun revenu, et n'ont aucun usage. Certes, la fin du cuivre aidera à les développer. Mais force est de constater que le retard est important, et que nous peinons à convaincre les clients de passer à la fibre et de souscrire les prestations associées.

Mon propos n'avait pas pour objectif de vous parler du marché de détail, mais bien de la capacité d'Orange à vous accompagner dans le développement et dans l'usage de ces infrastructures au service de vos concitoyens. Il ne faut pas perdre de vue que 2024 est l'année de la révolution numérique dans les territoires. Nous devons développer de nouveaux services et les apporter à nos concitoyens. Cela se justifie à la fois par la nécessité de réussir la transition écologique, puisque le réseau nouvelle génération consomme moins, mais aussi pour des enjeux de résilience sous toutes ses formes. Par ailleurs, nous sommes en mesure de proposer à nos concitoyens un certain nombre de services qui amélioreront leur vie au quotidien. L'observatoire de la transition numérique des territoires présenté par InfraNum et la Banque des territoires au congrès de l'Avicca a montré que 73 % des collectivités ont un projet en vue et que, pour la plupart d'entre eux, ce projet devra être opérant en 2026. Aussi, Orange est à votre disposition pour vous aider à réaliser ces projets, et à vous accompagner à la fois dans leur étude et dans leur déploiement.

Le marché doit se structurer et nous avons un intérêt commun à le structurer ensemble, acteurs publics ou privés, pour industrialiser, et démontrer ce que les solutions numériques peuvent vous apporter.

Cela signifie que nous devons développer des cas d'usage, et que nous devons mutualiser les travaux à la maille des syndicats, de sorte à capitaliser sur des projets. Plus les synergies sur un projet sont nombreuses, moins le projet coûte aux fonds publics, et plus il est rentable pour les opérateurs.

Je crois que la FNCCR est très active sur ce sujet, auquel de nombreuses tables rondes sont consacrées pendant ce congrès. J'insiste vraiment sur la capacité d'Orange à vous aider, parce qu'Orange est un opérateur expert en déploiement, en exploitation, en maintenance des réseaux, et en hébergement souverain. Bleu, la filiale qu'Orange a créée avec Capgemini peut vous proposer des solutions extraordinairement performantes. L'hypervision est un moyen permettant de vous aider à gérer et valoriser les données de politiques publiques sur la base de solutions de cartographie en temps réel via Hexadone, notre filiale créée avec la Banque des territoires. Orange dispose d'experts en digital, en Data, en Intelligence artificielle, en IoT, en intégration de services d'informations. Orange est aussi une entreprise experte en cybersécurité, avec Orange Cyberdéfense, un des premiers acteurs européens de la cybersécurité. D'ailleurs, nous lançons des produits grand public et proposons déjà des produits au service des collectivités afin de sécuriser les datas, les usages et les réseaux.

Nous sommes très fiers chez Orange de pouvoir accompagner les territoires à relever ces défis, avec une gamme de solutions très large. Nous avons déjà des exemples très concrets des possibilités offertes par Orange, sur la gestion de l'éclairage des bâtiments publics par exemple, ou de la gestion des réseaux d'eau. Nous sommes en mesure de démontrer que les outils numériques permettent une diminution de la consommation électrique, de détecter les fuites dans les réseaux d'eau, ou d'optimiser la gestion de la collecte des déchets.

En conclusion, mon propos vise à vous rassurer sur trois points :

- En premier lieu, il ne faut pas perdre de vue que l'équation économique de l'opérateur Orange est compliquée à résoudre. Le marché se mondialise et il est donc important que la France ait des acteurs forts, puissants, et économiquement équilibrés. Mais très clairement, ça n'est pas incompatible avec la collaboration avec les territoires. Je ne suis pas en train de dire qu'il ne faut pas de RIP, alors qu'ils sont essentiels. Il faut simplement trouver l'équilibre entre le travail à mener en commun sur le territoire et les grands champions;

- En second lieu, l'arrêt du cuivre est en marche et nous devons travailler de concert afin de mieux communiquer et faire en sorte que ce projet soit un succès collectif. La qualité de service sur la fibre est à améliorer et vous pouvez compter sur Orange pour que tel soit le cas.
- Enfin, j'invite les territoires à étudier les projets numériques, à utiliser nos infrastructures, et à faire appel à Orange, car cela améliorera le quotidien de vos concitoyens.

Je suis Franc-Comtois d'origine. Mon grand-père était de natif d'Arc-et-Senans. J'ai coutume de dire que le Doubs est l'un des départements les plus froids de France. Je découvre aujourd'hui que ça n'est pas du tout le cas, tant il fait chaud! Je vous remercie de votre attention.

Jean-Michel LOBRY

Merci Monsieur. L'extinction du cuivre n'aura pas lieu tant que la fibre ne sera pas généralisée. Nous avons entendu qu'Orange s'engage dans la voie de la qualité du service et de l'amélioration de la qualité. Enfin, nous prenons note de votre invitation à réaliser ensemble le déploiement du numérique sur les territoires. C'est le thème de notre congrès. Monsieur le Président PINTAT, je vous propose de conclure cette matinée.

Xavier PINTAT

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Secrétaire général d'Orange. Nous avons écouté avec beaucoup d'attention votre propos sur le retrait du cuivre, sujet sur lequel les élus sont très vigilants et très concernés, parce que cette question impacte tous les villages de France. C'est aussi pour cette raison que nous signerons, cet après-midi, une convention de partenariat entre la FNCCR et l'Avicca, avec Patrick CHAIZE, Président de l'Avicca et Sénateur, Président du groupe d'études numériques du Sénat. Puisque vous nous invitez à émettre des suggestions et à vous aider à collaborer, nous serons vigilants à l'ensemble de vos propositions. Nous sommes prêts à vous aider, car je crois que l'enjeu est très important, à la fois bien sûr pour Orange, mais surtout pour nos administrés, et pour notre pays. Je vous remercie.

Jean-Michel LOBRY

Merci à tous de votre présence. Je vous invite aussi à ne pas manquer la conférence de Raphaël DOMJAN, explorateur, ici même à 16 heures, qui promet d'être un grand moment. Je vous remercie.





SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

39^e Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Philippe Barbosa et Patrice DIAZ